

# LA LETTRE DU SCOT

n°1 - octobre 2016

*en révision*



## Edito

Adopté en décembre 2011, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a donné lieu, tout au long de son élaboration, à une forte mobilisation des élus du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Ce document de planification stratégique, construit à l'échelle du bassin de vie, sert de cadre de référence aux différents documents d'urbanisme locaux.

Aujourd'hui, il s'agit de l'adapter aux lois Grenelle et ALUR (Accès au Logement pour un Urbanisme Rénové) et d'y intégrer les programmes portés par le Pays, notamment les Trames Verte et Bleue (TVB), ainsi que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Nappe de Beauce.

Si la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est venue modifier notre contexte territorial avec la fusion des intercommunalités, le SCoT lui, conserve toute sa pertinence et sa raison d'être puisque seul le Bellegard devrait quitter cet espace géographique pour rejoindre le Pays Gâtinais et le SCoT Montargois en Gâtinais.

Plus qu'un document, le SCoT est la boussole qui doit permettre au Pithiverais de relever les défis qui se présentent à lui. La participation du plus grand nombre - élus, habitants, partenaires - nous permettra d'asseoir une vision commune et partagée pour ce territoire.

Les lettres d'information sur la révision du SCoT vous informeront de l'avancement du projet et je compte sur l'implication de tous pour les diffuser largement, afin que ceux qui le souhaitent puissent y être associés.

**Le SCoT sera ce que nous en ferons.**

Monique BÉVIÈRE, Présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

## SOMMAIRE

- LE SCOT : UN OUTIL DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE, page 2
- LE TERRITOIRE DU SCOT, page 3

- POURQUOI FAIRE UNE REVISION ? page 4
- COMMENT S'ORGANISE LA REVISION ? page 5
- LES ATELIERS DU DIAGNOSTIC, page 6

# LE SCOT : UN OUTIL DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

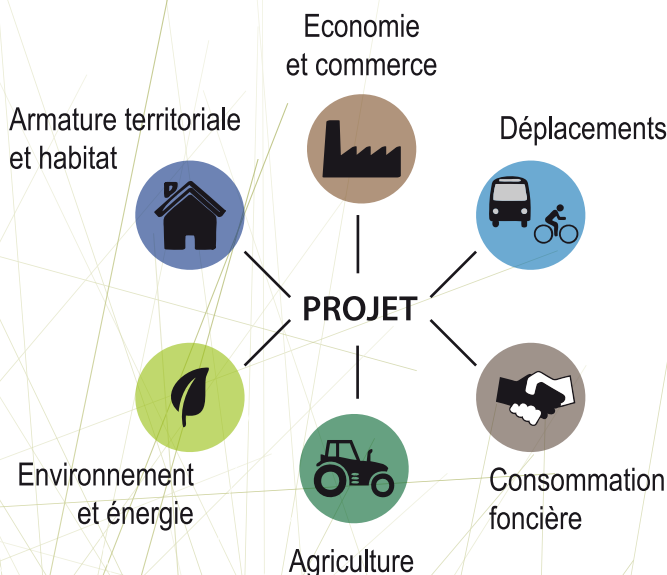
## Qu'est ce que le SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui permet d'organiser un bassin de vie sur le long terme (20 ans). C'est déjà le cas pour le Pithiverais, qui dispose d'un SCoT approuvé depuis décembre 2011.

Si l'élaboration du SCoT est avant tout une occasion unique d'envisager collectivement notre futur, c'est aussi un outil opérationnel pour s'engager sur des orientations voulues par les acteurs du territoire : le SCoT a une portée juridique qui doit notamment être prise en compte dans les documents d'urbanisme locaux.

## Un projet transversal

Cette feuille de route pour le Pithiverais concilie les trois piliers du développement durable : le social, l'économie, l'environnement. Des choix stratégiques sont opérés en matière d'habitat, de déplacements, d'économie, d'équipements...



## De quoi se compose le SCoT ?

Le SCoT est structuré autour de 3 pièces principales

### Le Rapport de présentation

- Dégage les enjeux stratégiques
- Justifie les choix retenus pour établir le PADD et le DOO
- Evalue l'impact du projet sur l'environnement



### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- Fixe les objectifs stratégiques
- Définit le projet politique
- Expose les choix



### Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

- Spatialise les orientations
  - Recommande/prescrit
- Ce document est opposable aux documents de rang inférieur tels que PLU(i), PLH...



# LE TERRITOIRE DU SCOT (PROJECTION 2017)



## CHIFFRES CLÉS

1 172 km<sup>2</sup>

52,4 habitants/km<sup>2</sup>

78 communes regroupées en 3 EPCI

62 456 habitants en 2012, dont 8 966 à Pithiviers

0,81%/an de croissance de population (2007-2012)

80% des communes comptent moins de 500 habitants

# POURQUOI FAIRE UNE REVISION ?

## Vers un SCoT plus complet

Le 12 février 2015, les élus du Syndicat de Pays ont prescrit la révision du SCoT. Il s'agit notamment d'intégrer toutes les nouvelles dispositions des lois Grenelle et ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové).

Cette révision sera également l'occasion de réinterroger le projet de territoire au regard des évolutions récentes qu'il a connues, en l'enrichissant des dernières études réalisées par le Pays.

### Lois et documents de rang supérieur



- Lois Grenelle, ALUR...
- Plans de prévention des risques
- Schémas Régionaux (SRCE, SRADET, SRCAE)
- Plans Climat, Air, Energie



### Etudes et programmes portés par le Pays



- Schéma de Développement Economique
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Trames Verte et Bleue
- Etude Zones Humides
- Charte de Pays
- Agenda 21



### Renforcement de certaines thématiques



- Consommation foncière
- Air/Energie/Climat
- Agriculture
- Mobilités



## Le Pays bien accompagné

C'est un groupement composé de trois bureaux d'études (Terres Neuves, Impact et Environnement, Pivadis) qui a été choisi par le Pays pour la révision de son SCoT. Ce groupement réalise également le SCoT du Montargois-en-Gâtinais, ce qui permettra de gérer au mieux, le cas échéant, le départ de la Communauté de communes du Bellegardois vers ce SCoT.

Parallèlement, le Pays a confié à la Chambre d'Agriculture du Loiret la réalisation du volet agricole du SCoT.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) participent également à l'élaboration du SCoT, en apportant leur expertise mais également en donnant leur avis sur le projet final. Il s'agit principalement des services de l'Etat (DDT, DREAL, ARS, Préfecture), des Chambres consulaires et des Conseils Départemental et Régional. Les Communautés membres du Syndicat porteur de SCoT sont également PPA.



## Et les habitants ?

Parce que le SCoT aura un impact sur le quotidien des habitants à moyen et long terme, il apparaît indispensable de les associer à la démarche de révision du SCoT.

Ainsi, le Pays met en place un dispositif de concertation accessible à tous :

- mise à disposition des documents sur le site internet du Pays
- information sur l'état d'avancement par des articles dans la presse locale
- documentation papier au siège du Syndicat de Pays
- organisation de réunions publiques.

Tous les moyens seront mis en oeuvre pour faire en sorte que chacun puisse donner son avis sur le projet de SCoT, tout au long de sa révision.

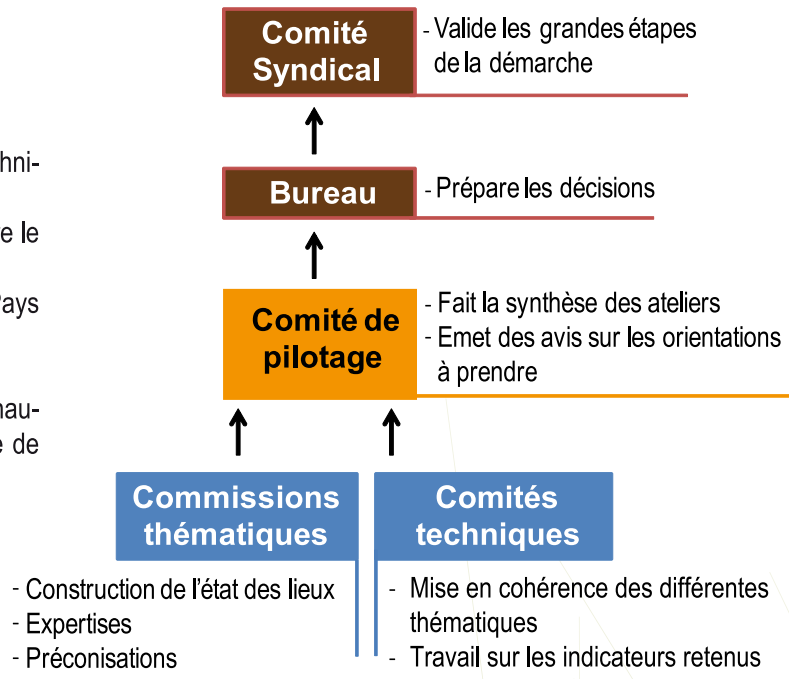
# COMMENT S'ORGANISE LA REVISION ?

## La gouvernance du SCoT

3 types d'instances ont été mises en place :

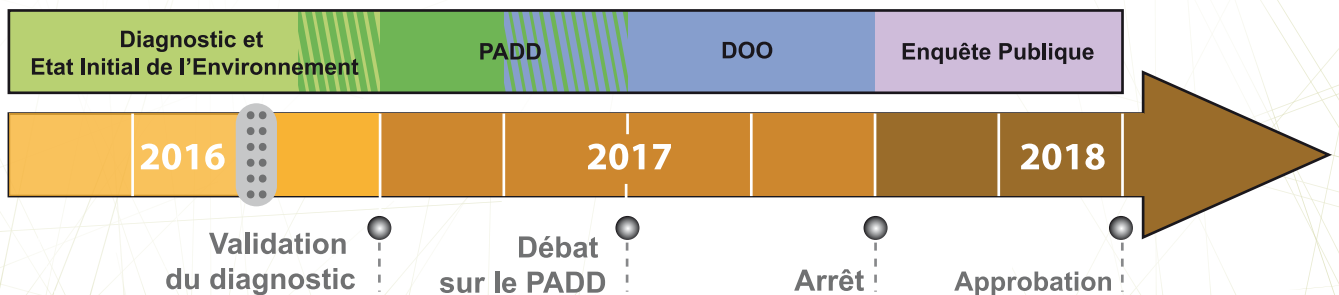
- les instances techniques : ouvertes à tous les élus et techniciens du Pays, elles construisent le projet.
- le Comité de pilotage : instance intermédiaire qui assure le pilotage politique, le partenariat et oriente le projet.
- les instances de validation sont calquées sur celles du Pays et servent à approuver le projet.

A travers ces différents groupes, Communes et Communautés de communes participent pleinement à la démarche de révision du SCoT.



## Le calendrier de la révision

Une révision n'est pas une élaboration. Ainsi, ce nouveau travail sur le SCoT doit s'appuyer sur les fondements du SCoT actuel. Ces derniers avaient fait l'objet d'une large concertation politique et publique. Par souci d'efficacité, le travail se focalisera donc sur les points à faire évoluer ou à compléter. Dans cette optique, l'objectif est d'arrêter le document fin 2017, pour le soumettre à l'avis des PPA et à enquête publique, puis l'approuver mi 2018.



# LES ATELIERS DU DIAGNOSTIC

## Les ateliers territoriaux

La volonté du Pays est que le SCoT reste un document élaboré pour et par le territoire. Les enjeux et les objectifs doivent être adaptés à la réalité de terrain, tout en ayant une vision prospective ambitieuse.

Première étape dans la concertation, l'organisation, du 21 au 24 mars 2016, d'ateliers territoriaux.



Atelier du 23 mars à la Mairie de Puiseaux. © Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ces ateliers ont consisté à rencontrer les élus locaux et les techniciens des Communautés de communes et de la Commune nouvelle Le Malesherbois pour obtenir leur retour d'expérience sur le SCoT actuel et leurs attentes pour le territoire par rapport à la révision du SCoT.

Près d'une centaine de personnes ont participé aux débats, riches d'enseignements, à plusieurs titres :

- d'une part, force est de constater que le SCoT ne fait plus l'objet de réticences, mais qu'il est bien au contraire devenu un outil de l'aménagement du territoire reconnu et apprécié.
- d'autre part, à l'heure où les services publics sont menacés et où le Pays subit de plus en plus fortement l'influence des polarités qui l'entourent (Région parisienne, Agglomération orléanaise), l'intérêt d'adapter le SCoT n'en est que plus grand.

Certaines thématiques, abordées au cours de plusieurs ateliers, s'imposent comme des enjeux majeurs de la révision :

- Quel bilan pour l'autoroute A19, 5 ans après sa mise en service ?

- Comment préserver les services et équipements de la polarité de Pithiverais et des autres polarités locales, au bénéfice de l'ensemble du bassin de vie ?
- Comment organiser les déplacements, alors que la population ne cesse de se disperser et que les budgets se resserrent ?

## Les ateliers thématiques

Afin d'identifier les nouveaux enjeux du SCoT, des ateliers thématiques ont été organisés les 21 et 22 juin 2016. Après un travail de terrain et d'analyse de données, des premiers éléments de cadrage ont été présentés aux groupes de travail élargis (élus, techniciens, Personnes Publiques Associées...).

L'objectif de ces ateliers était de dégager, thème par thème, les grands enjeux auxquels la révision du SCoT doit répondre.



Atelier du 21 juin à Pithiverais-le-Vieil. © Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Le diagnostic territorial ainsi que l'Etat Initial de l'Environnement - en cours de rédaction - seront disponibles à l'automne sur le site du Pays, à la rubrique Développement territorial/SCoT.



## Contact au Pays

Olivier FLORINE  
 Chef de projets SCoT et Développement Durable  
 Mail : [scot.pbgp@orange-business.fr](mailto:scot.pbgp@orange-business.fr)  
 Tél. : 02 38 30 82 61  
 Fax : 02 38 30 72 87

